

PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité du Village de Price

Procès-verbal d'une séance ordinaire tenue à l'Hôtel-de-ville de Price, lundi le 5 juin 2017, à l'heure et au lieu ordinaires des séances de ce conseil, à laquelle sont présentes mesdames Nathalie Morissette et Lise Lévesque, conseillères et sont présents messieurs Bruno Paradis, Yanick Ringuette et Mathieu Gagné, conseillers, sous la présidence de monsieur Fabien Boucher, maire.

L'absence de monsieur Ghislain Michaud est motivée.

Monsieur Yves Banville, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour :

Il est proposé par Lise Lévesque, appuyé par Nathalie Morissette et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adopté

2. Adoption du procès-verbal du 1^{er} mai :

Remis à la séance du lundi, 3 juillet 2017.

3. Lecture et adoption des comptes :

Il est proposé par Mathieu Gagné, appuyé par Lise Lévesque et résolu unanimement que les comptes suivants soient votés et payés :

Paievements effectués :

Henri Joseph (brigadier scolaire)	200,00\$
STT de la municipalité de Price	536,51\$
Société canadienne des postes (timbres)	488,65\$
CRD du Bas-Saint-Laurent	25,00\$
Evan Thiffault Thériault (maire d'un jour)	50,\$
Commission des Transports	139,00\$
Comité de développement	500,00\$
Salaires nets	28 339,21\$

Prélèvements :

SSQ, Groupe financier RREM	4 071,18\$
Revenu Canada	4992,64,\$

Revenu Québec	14 582,96\$
Revenu Québec (pénalité)	250,00\$
Financière Sun Life	1 632,81\$
Hydro-Québec	6 285,73\$

Paiements à effectuer :

Albert Côté	715,72\$
Mario Chouinard	1455,92\$
Roger Landry	517,35\$
Fabien Boucher	47,56\$
Mathieu Dufour	127,25\$
Lise Lévesque	39,36\$
Association des chefs en sécurité incendie	227,65\$
ADMQ	97,73\$
Boulevard Chevrolet	45,37\$
Centre de rénovation de la Mitis	102,24\$
Cloutier portes de garage	132,71\$
Deschênes et cie	508,81\$
Dickner	1 254,04\$
Entreprises J.E. Goulet enr.	327,57\$
Entreprises Lucien Deroy	163,44\$
Exploitation JAFFA	5123,44\$
Fonds des registres	16,00\$
Gauthier Performance	23,00\$
Gaz bar du pont	1900,04\$
Groupe Voyer inc	961,52\$
Impression Nouvelle Image	386,60\$
Judako	3793,94\$
Laboratoire BSL	1 723,08\$
J.A.Larue	32,13\$
Linde	31,06\$
MRC de la Matanie	1190,20\$

MRC de la Mitis	20,48\$
Municipalité de Sainte-Luce	64,66\$
Nelson Banville, arpenteur	149,00\$
Nortrax	135,21\$
Pétroles R. Turmel	2 301,20\$
PG Solutions	196,61\$
Pièces d'autos Select	325,28\$
Plomberie Philippe Guy & fils	130,61\$
Produits sanitaires Unique inc.	875,25\$
Pneus FM	648,46\$
Prop Clôtures	426,28\$
P.Labonté & fils	794,13\$
Quincaillerie Centre-Ville	11,49\$
Sécurité Médic	533,29\$
Serrurier Clef Mobile	97,76\$
Société protectrice des animaux du Littoral	1 149,75\$
Télécommunications de l'Est	120,90\$
Toiles du Bas-Saint-Laurent	51,74\$
Ville de Métis-sur-Mer	1 651,85\$
Ville de Mont-Joli	1 761,96\$
Xérox	243,31\$
Wilfrid Ouellet inc. (Napa)	141,80\$
	Adopté.

4. Correspondance :

4.1 Fondation du CSSS de la Mitis :

Il est proposé par Bruno Paradis, appuyé par Yanick Ringuette et résolu unanimement d'autoriser le versement d'une aide financière de 50,\$ à la Fondation du CSSS de la Mitis dans le cadre de la campagne de financement 2017.

Adopté.

4.2 Gestion de l'offre des producteurs de lait du Bas-Saint-Laurent :

Considérant que le secteur laitier québécois est un moteur économique pour l'ensemble des régions du Québec, en générant quelques 82 000 emplois directs et indirects et 1,3 milliards de dollars en contribution fiscale;

Considérant que, lors d'une conférence de presse tenue au Wisconsin le 18 avril dernier, le président américain, Donald Trump, a accusé le secteur laitier canadien de faire du tort aux producteurs américains qui vendaient du lait diafiltré au Canada, en prétextant que le Canada avait des pratiques commerciales déloyales avec la nouvelle classe d'ingrédients laitiers qui vient d'être mise en place;

Considérant que le président Trump avait préalablement indiqué sa volonté de renégocier l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA);

Considérant que l'ALÉNA exclut le secteur laitier canadien de toutes concessions de marché supplémentaire que celles prévues par l'Accord sur l'agriculture de l'Organisation mondiale du commerce (OMC);

Considérant que, malgré cette exclusion, depuis l'entrée en vigueur de l'ALÉNA, les importations de produits laitiers des États-Unis au Canada sont passées de 24 000 tonnes, d'une valeur de 50 millions de dollars, à plus de 177 000 tonnes, valant plus d'un demi-milliard de dollars et représentant les trois quarts de l'ensemble des importations canadiennes de produits laitiers;

Considérant que l'inclusion de la gestion de l'offre dans les négociations de l'ALÉNA ouvrirait la porte à de nouvelles concessions de marché et causerait des pertes de revenus et d'emplois, ce qui serait dommageable pour le secteur laitier mais aussi pour les collectivités rurales de partout au Québec et au Canada;

Considérant que tous les pays ont des politiques agricoles et des secteurs sensibles à préserver dans le cadre de leurs relations commerciales;

Considérant que la gestion de l'offre est un modèle agricole légitime qui permet aux producteurs de tirer un juste revenu du marché, sans subvention, tout en apportant des retombées positives pour l'ensemble de la société, tant au plan sociale et de la sécurité alimentaire qu'au plan économique;

Considérant que la gestion de l'offre assure aux consommateurs un panier de produits laitiers de grande qualité à un prix qui se compare avantageusement à celui payé ailleurs dans le monde;

Considérant que, tant que le gouvernement du Québec que celui du Canada ont, à de multiples occasions, au cours des dernières années, réitéré leur appui à la gestion de l'offre;

Pour toutes ces raisons, il est proposé par Bruno Paradis, appuyé par Yanick Ringuette et résolu unanimement que le conseil municipal de Price demande au gouvernement du Canada, d'exclure la gestion de l'offre de toute renégociation de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) afin de s'assurer de préserver intégralement la gestion de l'offre.

Adopté.

4.3 Demande d'autorisation du Cercle des Fermières :

Il est proposé par Mathieu Gagné, appuyé par Bruno Paradis et résolu unanimement d'autoriser le *Cercle des Fermières* d'effectuer le remplacement du recouvrement de sol de leurs deux salles de métier à tisser, considérant que les frais sont assumés par eux.

Adopté.

4.4 Demande d'appui financier pour le mérite scolaire :

Il est proposé par Bruno Paradis, appuyé par Mathieu Gagné et résolu unanimement de verser un montant de 50,\$ à la Commission scolaire des Phares pour le mérite scolaire du Centre de formation des adultes de Mont-Joli/Mitis.

Adopté.

4.5 Échange de services avec la Maison Bourgoin :

Considérant la demande d'aide financière des « Amis de la Maison Bourgoin »;

Considérant la proposition retenue par le conseil municipal, à l'effet qu'une somme de 2000,\$ provenant de la municipalité de Price soit versée aux « *Amis de la Maison Bourgoin* » en échange de produits cuisinés par la Maison Bourgoin au cours de l'été 2017 et qui seront redistribués de différents façons aux citoyens et/ou employés, enfants fréquentant le terrain de jeux, activités, réception, reconnaissances aux employés, etc.

Monsieur Mathieu Gagné demande le vote sur cette proposition.

Il est proposé par Bruno Paradis, appuyé par Nathalie Morissette et résolu à la majorité que la proposition des Amis de la Maison Bourgoin soit acceptée.

Adopté.

5. Pression sur le Gouvernement du Québec, pour l'adoption du projet de loi 122 :

Considérant que le dépôt du projet de loi n°122 s'inscrit dans la volonté du gouvernement du Québec de transformer en profondeur sa relation avec le milieu municipal en reconnaissant les municipalités locales et les MRC comme de véritables gouvernements de proximité;

Considérant qu'avec le projet de loi n°122, le gouvernement doit ouvrir une nouvelle ère de collaboration entre deux réels paliers de gouvernement;

Considérant que donner plus d'autonomie et plus de pouvoirs aux municipalités locales et aux MRC du Québec sera déterminant pour l'avenir non seulement du milieu municipal, mais aussi, pour le futur des régions du Québec;

Considérant que le projet de loi n°122 fait suite à des revendications de la FQM depuis plus de 30 ans;

Considérant que la FQM est globalement satisfaite du contenu du projet de loi n°122, même si certains amendements pourraient être apportés afin d'en bonifier la portée;

Considérant que les élections municipales auront lieu le dimanche 5 novembre 2017;

Il est proposé par Lise Lévesque, appuyé par Bruno Paradis et résolu unanimement :

de demander aux membres de la Commission de l'aménagement du territoire de l'Assemblée nationale du Québec d'accélérer l'étude du projet de loi n°122;

de demander qu'à la suite de l'étude détaillée, les membres de l'Assemblée nationale du Québec adoptent rapidement le projet de loi n°122 afin que celui-ci entre en vigueur avant les élections municipales prévues le dimanche 5 novembre 2017.

Adopté.

6. Services professionnels pour la gestion de traitement de l'eau potable pour la période estivale (*remis à une séance ultérieure*)

7. Augmentation du montant de la Petite Caisse (500,\$) :

Attendu que la municipalité possède une petite caisse au montant de 50,\$ pour son bon fonctionnement;

Attendu que la municipalité doit conserver une somme numéraire afin de vaquer aux opérations courantes de la municipalité;

Pour ces motifs,

Il est proposé par Bruno Paradis, appuyé par Nathalie Morissette et résolu unanimement d'autoriser l'augmentation de la petite caisse du service des finances de 50,\$ à 500,\$ et qu'un rapport mensuel des opérations de la petite caisse de 500,\$ soit déposé à la table du conseil.

Adopté.

8. Autorisation à Price en Fête pour l'utilisation des infrastructures de la municipalité de Price, du 29 juin au 2 juillet 2017 :

Considérant la demande soumise par le Comité « *Price en Fête* » relativement à l'utilisation des infrastructures appartenant à la Municipalité du Village de Price, du 29 juin au 2 juillet 2017;

Il est proposé par Mathieu Gagné, appuyé par Bruno Paradis et résolu unanimement d'autoriser le Comité « *Price en Fête* » à utiliser l'Hôtel-de-ville, le Pavillon des Loisirs, le parc municipal Albert-Dupont, ainsi que tous les éléments facilitant la tenue de l'événement du 29 juin au 2 juillet 2017.

De plus, il est résolu d'autoriser la tenue d'un feu d'artifices présenté par Royal Pyrotechnie inc., sur les terrains, derrière le poste de la Sûreté du Québec, et appartenant à la Municipalité du Village de Price. Monsieur Albert Côté, chef aux opérations du Service incendie de

Price est autorisé à signer pour et au nom de la Municipalité du Village de Price, le formulaire d'autorisation. Une copie du certificat d'assurance responsabilité de Productions Royal Pyrotechnie inc. sera transmise aux assureurs de la municipalité.

Il est également résolu que la Municipalité du Village de Price accepte d'ajouter les festivités de « *Price en Fête* », du 29 juin au 2 juillet 2017, à la police MMQP-03-009065.10.

Adopté.

9. Utilisation du terrain de balles :

Il est proposé par Bruno Paradis, appuyé par Lise Lévesque et résolu unanimement d'autoriser l'utilisation du terrain de balles pour l'organisation de parties de balles amicales **tous les vendredis soirs du 19 mai 2017 au 15 septembre 2017** sans utilisation des lumières et préparation de terrain et ce, sans frais. Monsieur Éric Massé est responsable de cette activité.

Adopté.

10. Somme payable pour les services de la Sûreté du Québec (1^{er} versement) :

Il est proposé par Bruno Paradis, appuyé par Mathieu Gagné et résolu unanimement d'autoriser le paiement de la somme de 27 867,\$ au ministère de la Sécurité publique, représentant le 1^{er} versement pour les services de la Sûreté du Québec, année 2017.

Adopté.

11. Quote-part de la MRC de la Mitis (2^e versement)

Il est proposé par Mathieu Gagné, appuyé par Yanick Ringuette et résolu unanimement de verser la somme de 66 973,78\$ à la MRC de la Mitis, relativement au 2^{ième} versement de la quote-part 2017.

Adopté.

12. Congrès de la Fédération Québécoise des Municipalités, du 28 au 30 septembre 2017 : (remis à une séance ultérieure)

13. Mandat à Cain & Lamarre relativement au dossier du 84 rue Oscar-Fournier : (remis à une séance ultérieure)

14. Réparations à la clôture de monsieur Wilson Lévesque : (reporté à une séance ultérieure)

15. Autorisation à monsieur Daniel Imbeault pour l'achat de lunettes de vue industrielles pour le travail :

Il est proposé par Mathieu Gagné, appuyé par Lise Lévesque et résolu unanimement d'autoriser monsieur Daniel Imbeault à faire l'achat de lunettes de vue industrielles pour le travail et ce, au coût de 359,\$. Les frais seront assumés par la Municipalité.

Adopté.

16. Modification des heures de travail de l'adjointe administrative, madame Lise Roy :

Il est proposé par Mathieu Gagné, appuyé par Yanick Ringuette et résolu unanimement de modifier l'horaire de travail de la personne salariée de bureau, de la façon suivante :

La semaine régulière de travail de la personne salariée de bureau (madame Lise Roy) sera de vingt-huit (28) heures par semaine, selon un horaire fixe réparti sur une période de quatre (4) jours, soit du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30 et ce, à compter du 5 juin 2017.

Adopté.

17. Renouvellement des assurances générales auprès de la Mutuelle des municipalités du Québec : *(reporté à une séance ultérieure)*

18. Formation pour la signalisation lors de travaux routiers :

Il est proposé par Mathieu Gagné, appuyé par Nathalie Morissette et résolu unanimement d'autoriser l'inscription du contremaître, monsieur Roger Landry, à une formation concernant la signalisation lors de travaux routiers, qui se tiendra à la MRC de la Mitis, le 20 juin 2017 et ce, au coût de 140,\$ par participant.

Adopté.

19. Autorisation pour un emprunt temporaire relativement au règlement #357 :

Considérant que le règlement d'emprunt #357 de la municipalité du Village de Price a été approuvé par le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, le 24 mai 2017;

Considérant que l'emprunt approuvé est au montant de 2 052 558,\$ relativement à des travaux d'infrastructures sur les rues Oscar-Fournier et Saint-Camille;

Considérant que des frais sont engagés et seront facturés, nécessitant un mode de financement temporaire;

Pour ces motifs, il est proposé par Lise Lévesque, appuyé par Yanick Ringuette et résolu unanimement d'autoriser monsieur Yves Banville, directeur général à négocier les termes d'un emprunt temporaire pour un montant de 2 052 558,\$, auprès de Desjardins Entreprises-Bas-Saint-Laurent pour la période de la réalisation du projet. De plus, il est résolu d'autoriser monsieur Fabien Boucher, maire et monsieur Yves Banville, directeur général à signer le contrat d'emprunt auprès de Desjardins Entreprises-Bas-Saint-Laurent pour et au nom de la municipalité du Village de Price. Cet emprunt sera versé par tranche à la demande de la municipalité.

Adopté

20. Autorisation à Bell Canada pour effectuer des travaux dans les rues municipales :

Il est proposé par Nathalie Morissette, appuyé par Yanick Ringuette et résolu unanimement d'autoriser la compagnie Bell Canada à effectuer des travaux pour la construction de ligne de téléphone et de télécommunications sur plusieurs tronçons de rues dans la municipalité de Price.

Adopté

21. Achat d'une unité de service pour le Service incendie :

Considérant que le Comité incendie comprenant les directeurs municipaux et des élus des municipalités de Grand-Métis, Padoue, Price et Saint-Octave-de-Métis se sont mis d'accord sur la nécessité de faire l'achat d'une nouvelle unité d'urgence;

Considérant que la municipalité de Price a fait un appel d'offres sur le SEAO sous le numéro 2017-01 ayant le titre de « Soumission pour véhicule d'urgence »;

Considérant que la municipalité a reçu qu'une seule soumission et que celle-ci était conforme aux exigences de l'appel d'offres;

Considérant que les municipalités de Grand-Métis, Padoue et St-Octave-de-Métis donnent leur accord à la municipalité de Price pour qu'elle effectue l'achat de l'unité d'urgence et qu'elles acceptent le partage des coûts tels que définis dans l'entente de service incendie de Price;

Il est proposé par Lise Lévesque, appuyé par Bruno Paradis et résolu unanimement d'acquérir l'unité d'urgence de la compagnie Maxi-Métal inc. au prix de 188 903,93\$ taxes incluses.

Adopté.

22. Officialisation du nom du pont Onésime-Gagnon :

Il est proposé par Lise Lévesque, appuyé par Bruno Paradis et résolu unanimement d'officialiser le nom du pont Onésime-Gagnon de la municipalité du Village de Price.

Adopté.

23. Divers :

23.1 Animateur jeunesse :

Il est proposé par Bruno Paradis, appuyé par Mathieu Gagné et résolu unanimement d'autoriser monsieur Yves Banville, directeur général de la municipalité du Village de Price a représenté le conseil municipal lors de la négociation avec le Syndicat des travailleurs et des travailleuses de la municipalité de Price concernant la signature d'une lettre d'entente relativement à la tâche de l'animateur jeunesse.

Adopté.

23.2 Motion de félicitations :

Madame Nathalie Morissette propose une motion de félicitations à l'égard de madame Marie-Ève Ross relativement à l'organisation d'un souper bénéfique pour Opération Enfant Soleil, pour lequel une somme de 3000,\$ a été amassée.

24. Période de questions :

25. Ajournement :

À 21h45, la séance est ajournée au mardi, 27 juin à 19h.

Fabien Boucher, maire

Yves Banville, directeur général

Attestation :

Conformément à l'article 142 du Code municipal, je, Fabien Boucher, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

Fabien Boucher, maire

